

Circulaire n° **2019 / 32 FR**
Classement **Demande**

Contact **Karsten Reichart**
E-mail **k.reichart@svgw.ch**
Téléphone **+41 44 288 33 68**
Service **Gaz**

Destinataires

- Distributeurs de gaz – Département Incidents, Service de piquet
- Autorités cantonales de surveillance des distributeurs de gaz
- Office fédéral de l'énergie – Haute surveillance
- Comité

Lausanne, décembre 2019

Demande de participation à la consultation Directive SSIGE G14 – Saisie de données d'incidents

Mesdames, Messieurs,

Selon la Directive SSIGE G14, les exploitants de réseau sous surveillance cantonale ont l'obligation de saisir des incidents survenus sur les ouvrages et installations gaz et de les déclarer à l'autorité désignée par le canton. En règle générale, il s'agit de l'Inspection Technique de l'Industrie Gazière Suisse (ITIGS).

Dans le cadre de sa révision, des termes figurant dans la directive ont été clarifiés et l'étendu des incidents à signaler a été précisé. En outre, les formulaires de déclaration ont été séparés de la directive. Avec une liste élargie de définitions et une nouvelle description des différents champs de données, ces derniers seront à l'avenir publiés dans une notice technique séparée. La SSIGE espère ainsi plus de flexibilité dans la mise à disposition des moyens appropriés pour signaler des incidents.

Nous profitons de ce courrier pour vous inviter à participer à la consultation de la Directive G14. Le projet correspondant ainsi que le formulaire pour vos commentaires (document Word) peuvent être téléchargés en français et en allemand sur internet (aucun envoi postal n'est effectué).

Pour accéder au portail internet, veuillez utiliser soit vos données d'accès personnelles, soit les données suivantes :

Adresse: www.svgw.ch/g14
Nom d'utilisateur: G14-Vernehmlassung
Mot de passe: Consultation

Vous pourrez ajouter vos propositions et commentaires dans le document Word. Nous vous demandons d'utiliser exclusivement ce formulaire mis à disposition pour votre prise de position. Nous ne pourrions pas tenir compte des retours nous revenant sous d'autres formes.

Nous vous saurions gré de nous renvoyer le formulaire avant le 15.01.2020 par e-mail à l'adresse suivante : g14@svgw.ch. M. Karsten Reichart se tient à votre disposition pour toute information complémentaire (Tél. : 044 288 33 68).

A l'expiration du délai de consultation et après l'évaluation des réponses, le projet sera mis au point dans des cas justifiés. Nous ne pourrions pas répondre à chaque prise de position individuellement, nous vous remercions de votre compréhension.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

Avec nos meilleures salutations

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux SSIGE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Sager".

Martin Sager
Directeur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "K. Reichart".

Karsten Reichart
Spécialiste Gaz